

## ÉLÉMENTS COMPOSANT LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE EN RECHERCHE

(procédurier)



### Parties de la thèse (de type traditionnel) incluant la démarche scientifique en recherche sociale et humaine (en éducation)

- Page titre
- Page de garde (informations sur l'équipe de direction, les membres du jury de thèse et la soutenance)
- Remerciements (non obligatoire; membres de l'équipe d'encadrement et du jury mais aussi aux sujets de l'échantillon et tout autre individu ou organisme ayant permis la réalisation de la thèse)
- Sommaire (résumé de la thèse, non pas en identifiant les chapitres, mais en mentionnant les éléments forts qui incluent les principaux résultats et les faits marquants constituant la conclusion)
- Table des matières (chapitres; liste des annexes [à la fin du texte], liste des tableaux [insérés dans le texte], liste des figures [insérées dans le texte: schémas, figures, diagrammes, dendogrammes, etc.]
- Introduction (deux fonctions: thématique et thème dans son contexte, sujet ou objet de recherche et source d'intérêt [motivations professionnelle et scientifique]; description des éléments composant chacun des chapitres)
- Chapitre 1: Problématique
- Chapitre 2: Cadre de référence (cadre conceptuel, cadre théorique, cadre d'analyse)
- Chapitre 3: Méthodologie
- Chapitre 4: Présentation des résultats
- Chapitre 5: Discussion et interprétation des résultats } \*Attention, les chapitres 4 et 5 peuvent être intégrés en un seul
- Conclusion (retour sur les points importants; limites de la recherche; ses retombées; pistes de réflexion sur d'éventuels travaux scientifiques)
- Bibliographie (références bibliographiques par auteurs selon les normes de l'APA)
- Annexes (A, B, C, etc.)



### Démarche scientifique en recherche et ses composantes



#### Chapitre 1: Problématique

- Si l'introduction "introduit" la thématique, le thème, le sujet ou l'objet de recherche, ceux-ci seront davantage décrits dans la problématique en situant l'ensemble dans le contexte de recherche soutenu par une recension des écrits scientifiques (et professionnels si pertinent).
  - . Thématique: Univers global dans lequel se situe la réflexion.
  - . Thème de recherche: Description générale des éléments du contexte dans lequel s'inscrit la recherche.
  - . Sujet ou objet de recherche: Identification des composantes de la recherche (quasiment similaire au titre de la recherche). Il correspond à un élément du problème que l'on se propose d'examiner explicitement. Chaque terme utilisé a son importance.
- Contexte de recherche: Précision, argumentation et interrelation entre les éléments de divers ordres constituant le contexte et la perspective de la recherche. En d'autres termes, il s'agit d'exposer la pertinence sociale (socioéducative) de la recherche, l'angle d'entrée privilégié et les composantes de cette dernière dans ses éléments de contexte.

*Questionnement:* Quelles sont les données du problème? Quels sont les facteurs qui influent sur le problème? Quelles sont les personnes touchées par le problème? Comment les décrire? Quelles sont les conséquences de ce problème pour les personnes concernées?

- Problématisation: Exploration large de la documentation scientifique (et professionnelle), pertinente au domaine de recherche. État de la documentation scientifique aux plans international, national et local dans une perspective critique (articles et ouvrages scientifiques, mémoires et thèses, rapports de recherche, documentations gouvernementales et paragouvernementales [publications professionnelles, d'organismes indépendants, etc.]).

En fait, il s'agit de préciser ce qui est à l'étude par une recension exhaustive des écrits scientifiques de façon à faire état de la pertinence scientifique de la recherche, et particulièrement de son objet ou sujet d'étude.

- . La justification du point de vue empirique est réalisée par la mise en lumière des études antérieures.

*Questionnement:* Que disent les écrits sur le sujet? Quelles relations a-t-on établies ou vérifiées? Quels résultats a-t-on obtenus?

- . La justification du point de vue théorique fait ressortir les théories, modèles, etc., jusqu'ici explorés.

*Questionnement:* Existe-t-il des théories ou des modèles qui expliquent l'émergence de ce problème? Existe-t-il des théories ou des modèles qui permettent d'expliquer et de résoudre ce problème? En quoi le cadre théorique peut-il éclairer la solution du problème proposée ?

- Problème de recherche: Argumentation scientifique étayée qui vient préciser l'écart existant entre la situation actuelle et la situation souhaitée (pertinences sociale et scientifique).

Le plan de rédaction du problème peut être introduit par l'exposé du sujet ou de l'objet d'étude. Il est important de présenter le sujet ou l'objet de façon à capter l'attention de la lectrice ou du lecteur et de le convaincre que le problème traité est important et qu'il vaut la peine de l'examiner.

*Questionnement:* Quel est le problème à étudier? Quelle est l'origine de ce problème? Quels sont les faits observés? Comment les décrire? Pourquoi est-il important d'étudier ce problème?

Le problème doit aussi proposer une solution. Dans cette perspective, il faut proposer au moins une solution en vue de combler l'écart entre la situation considérée comme problématique et celle à laquelle on prévoit arriver à la fin de la recherche. Celle-ci devrait tenir compte de l'état actuel des connaissances et correspondre au but de l'étude.

*Questionnement:* Que faut-il faire comme étude pour améliorer la situation décrite? Quelles sont les actions à accomplir? Quels sont les comportements ou les habitudes à modifier? Quels sont les résultats possibles de la mise en œuvre de la solution proposée? En quoi l'étude en question s'impose-t-elle?

Le but de l'étude énonce les résultats attendus. Si la formulation du problème de recherche génère les questions "quoi, qui et pourquoi", l'énoncé du but se rapporte à la question "comment". L'énoncé du but précise les variables clés, la population cible et le verbe d'action approprié. Le but de l'étude est de décrire, d'expliquer ou de prédire, selon l'état des connaissances dans le domaine étudié. Les verbes d'action sont des indices de l'état des connaissances (Norwood, 2000): "décrire" (des phénomènes ou des facteurs); "explorer" ou "vérifier" (des relations d'association); "prédire" (des relations causales); etc.

- Hypothèse (non obligatoire) et question de recherche:

- . Énoncé affirmatif, dans le cas d'une hypothèse, qui formule synthétiquement ce sur quoi va porter la recherche (énoncé ouvrant sur la prévision des résultats). Dans les recherches exploratoires ou descriptives, on s'abstient de formuler une hypothèse générale de recherche. L'hypothèse doit s'appuyer sur des résultats de recherche antérieurs et des théories, *a priori* énoncées dans la littérature scientifique.

. Énoncé interrogatif pour la question de recherche qui précisera le regard porté sur l'objet de recherche (énoncé amenant des solutions au problème). La question de recherche se veut spécifique et concerne les différents aspects susceptibles d'être étudiés. Elle découle directement du but et indique ce que la chercheuse ou le chercheur veut obtenir comme information. Elle est liée à l'état des connaissances moins avancées.

Globalement, la problématique permet de faire état du contexte dans lequel s'inscrit la thèse, de décrire de manière articulée l'objet ou le sujet de recherche, de "légitimer" l'étude par un argumentaire scientifique développé, de circonscrire le problème de recherche et de terminer la réflexion par une hypothèse générale de recherche (selon le type de recherche) et nécessairement, une question de recherche.



## **Chapitre 2: Cadre de référence** (pouvant être libellé: cadre théorique, cadre conceptuel ou cadre d'analyse)

Dans une thèse en éducation, le cadre de référence peut être d'ordre théorique ou conceptuel (quelquefois d'analyse). Le terme cadre de référence est d'usage général et peut être remplacé par l'une ou l'autre des appellations suivantes: cadre théorique, cadre conceptuel ou cadre d'analyse.

- Le cadre théorique renvoie à un univers théorique relativement complet, complexe et exclusif. Il est *a priori* plus explicitement associé à ses fondements. Par exemple, la majeure partie des recherches qui visent à valider une modélisation particulière d'une théorie de la motivation demeurent à l'intérieur d'un seul univers théorique. À la limite, cet univers particulier définit la recherche.
- Le cadre conceptuel renvoie à l'usage de certains construits ou concepts empruntés généralement à plusieurs univers théoriques, dans la mesure où ces construits ou concepts sont jugés complémentaires par rapport à l'objet de la recherche. Une attention particulière devrait être portée à la cohérence des fondements associés aux composantes d'un cadre conceptuel. Généralement, la majorité des recherches faisant appel à des méthodes mixtes renvoient à des univers conceptuels variés.

Toutefois, sachant que l'éducation est une discipline scientifique récente fortement associée à des univers de pratique, les thèses en éducation privilégient souvent un cadre conceptuel (constitué d'un ensemble de construits et concepts empruntés à des tierces disciplines qui permettront l'analyse de l'objet d'étude). En résumé, le cadre de référence correspond à la trame conceptuelle, finement articulée, qui présente les assises théoriques qui vont présider à l'étude de l'objet de recherche par l'analyse des données de la recherche. Il permet donc de répondre scientifiquement à la question de recherche par des outils scientifiques, soit les construits, concepts et notions qui supporteront la réflexion scientifique.

Le cadre de référence se termine en identifiant l'objectif général ou l'hypothèse qui désigne ce que la recherche vise à effectuer (but [objectif] ou intention [hypothèse]). Le tout est suivi par l'énonciation des objectifs spécifiques ou des hypothèses opératoires qui viennent identifier les activités et les dimensions d'analyse qui seront mises de l'avant pour atteindre le but ciblé ou réaliser l'intention visée.



### **Chapitre 3: Méthodologie**

La méthodologie est l'espace de la thèse permettant d'exposer l'ensemble des informations portant sur la description de la population et l'échantillon, le mode de collecte des données, les instruments mis de l'avant et le modèle d'analyse des données recueillies. Chacun des éléments abordés doit être finement décrit et l'interrelation avec l'ensemble des choix doit être démontrée.

- Identification du type de recherche (exploratoire, descriptive, évaluative, etc.).
- Identification de la population de référence. La population correspond à un groupe de personnes ou d'objets ayant des caractéristiques communes.
- Description de la méthode d'échantillonnage et de ou des échantillons.
- Description de la ou des méthodes de recueil de données, du calendrier de travail, des documents acheminés aux sujets pressentis, du formulaire déontologiques (à joindre en annexe), etc.
- Présentation de ou des instruments de mesure (description en texte de chacune des rubriques composant le ou les instruments et insertion des versions intégrales de ceux-ci en annexe).
- Méthode(s) d'analyse des résultats.



### **Chapitre 4: Présentation des résultats**

Ce chapitre fait état de l'ensemble des résultats obtenus par l'entremise de chacun des instruments de mesure. Certaines personnes préfèrent entrer par les objectifs ou les hypothèses de recherche pour présenter les résultats obtenus. L'identification des résultats se veut descriptive et permet à la fois, tant une vision spécifique (par sujets) qu'une vision d'ensemble (en fonction des variables de contexte et des caractéristiques communes à l'échantillon ou particulières à certaines catégories). Si les résultats sont mis en texte, ceux-ci font souvent effet de tableaux descriptifs ou récapitulatifs, de diagrammes, de dendogrammes, etc. Il s'agit ici, de présenter "uniquement" les résultats découlant des analyses entreprises, sans pour autant appuyer les propos tirés de la documentation scientifique. Si les résultats dont il est fait état sont nombreux, variés et multidimensionnels, il est utile d'intégrer de courtes synthèses réparties en fin de chaque sous-section afin de guider le lecteur.



### **Chapitre 5: Discussion et interprétation des résultats**

La discussion des résultats réfère directement aux objectifs spécifiques ou aux hypothèses opératoires de recherche. Elle vise à répondre à l'objectif général ou l'hypothèse générale, mais aussi à la question de recherche. La dimension de mise en perspective avec les construits, concepts et théories qui articulent le cadre de référence, est obligatoire. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de tenir compte de l'ensemble des résultats obtenus car seuls ceux apportant un éclairage direct sur les objectifs ou les hypothèses, seront mentionnés et discutés dans ce chapitre. L'apport de figures permet souvent au lecteur une vision globale ou spécifique des notions retenues.

\* Si les chapitres 4 et 5 sont réunis, la totalité des éléments doivent apparaître dans ce même chapitre.